

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales

2^{ème} trimestre 2018 N°90

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Nous connaissons actuellement des épisodes pluvieux sans précédent et tous les jours ces fortes pluies viennent perturber la quiétude de nos administrés. Partout notre pays est confronté à des chutes de pluie torrentielles qui dévastent les routes, les centre villes et inondent caves et maisons.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1
INFOS PRATIQUES	p.2
BUDGET PRINCIPAL	p.3, 4
BUDGET ASSAINISSEMENT	p.5, 6
RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	p.7 à 8
BRÈVES	p.9
ACCA DU BOURG D'HEM	p.10
ANIMATIONS ESTIVALES PROPOSÉES PAR L'OT DE LA VALLÉE DES PEINTRES	p.11,12

Notre commune est pour le moment peut-être moins touchée que les autres. Néanmoins il convient d'être vigilant et de bien vérifier le nettoyage de vos regards et aqueducs pour que vous-même ou vos voisins ne soient pas envahis par l'eau.

Je profite également de cette page pour rappeler à tous l'article 681 du Code Civil qui insiste sur les droits et devoirs en matière d'eau de ruissellement.

Cette parenthèse étant fermée, ce numéro, comme tous les ans à la même époque est en grande partie consacré aux différents budgets, comptes administratifs et comptes de gestion.

Le compte administratif, pour mémoire, est dressé par la commune tandis que le compte de gestion est dressé par le Trésorier. Les deux comptes doivent bien sûr concorder.

Vous pouvez constater que cette année encore le taux d'imposition est resté stable. Nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes locales.

Comme chaque année tous les comptes et budgets peuvent être consultés en Mairie.

Enfin et pour conclure, il nous faut croiser les doigts pour que la saison estivale soit réussie avec une météo clémente.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	<i>Fermé au public</i>	<i>Fermé au public</i>
Mardi	9 H - 13 H	Fermé
Mercredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
Jeudi	9 H - 13 H	Fermé
Vendredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
Samedi	9 H - 12 H	Fermé

☎ : 05.55.62.16.57

☎ : 05.55.62.11.22

Mail : mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.le-bourg-dhem.fr>

Permanences et fonctions :

Maire : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10 h à 12 h

1^{er} Adjoint (M. Robert DESCHAMPS) : Mercredi : 10 h à 12 h

2^e Adjoint (M. Denis LENOBLE) : chargé de la surveillance et de la responsabilité des travaux communaux

3^e Adjointe (Mme Annie FEL) : chargée du contrôle des affaires touristiques.

Assistante Sociale

UTAS de Boussac : 05.55.82.07.00

M. OUCHER

Urgences :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02



Pompiers : 18



Pharmacies de garde : 32 37



SAMU : 15



COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017

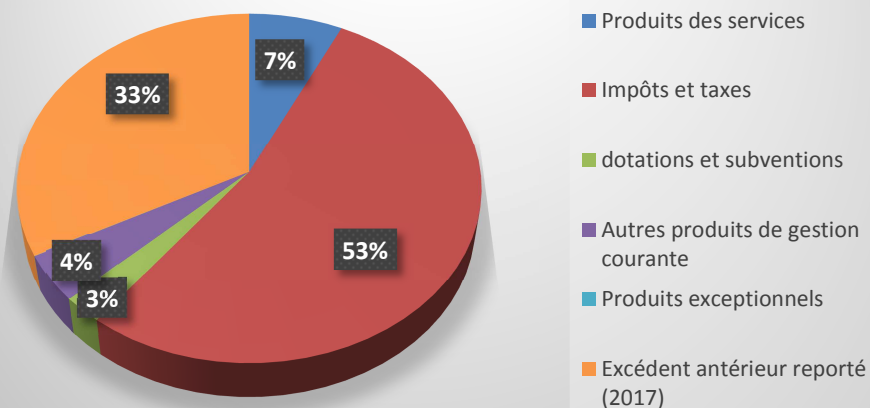
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	Excédent :	266 512,18 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	Déficit :	96 481,00 €
RÉSULTAT :		170 031,18 €

BUDGET PRIMITIF 2018

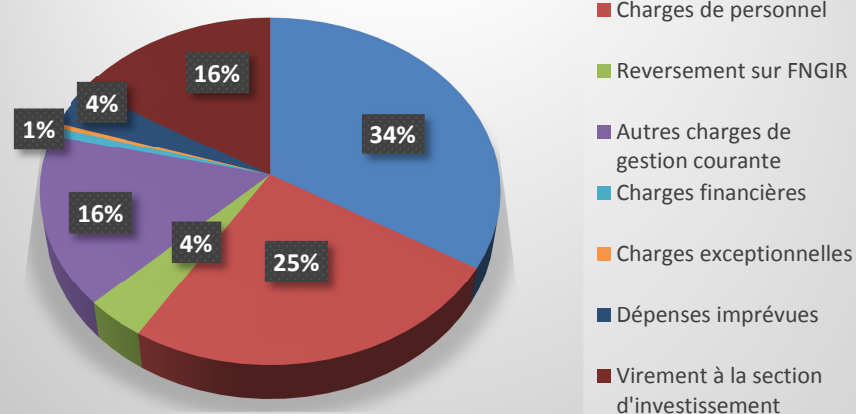
Section de Fonctionnement

RECETTES	588 864,72	%	DÉPENSES	588 864,72	%
Produits des services	42 050,00	7	Charges à caractère général	198 144,72	34
Impôts et taxes	313 874,00	53	Charges de personnel	148 450,00	25
dotations et subventions	14 950,00	3	Reversement sur FNGIR	22 838,00	4
Autres produits de gestion courante	25 600,00	4	Autres charges de gestion courante	94 087,00	16
Produits exceptionnels	120,00	0	Charges financières	5 000,00	1
Excédent antérieur reporté (2017)	192 270,72	33	Charges exceptionnelles	2 545,00	0
			Dépenses imprévues	22 000,00	4
			Virement à la section d'investissement	95 800,00	16

Recettes de Fonctionnement



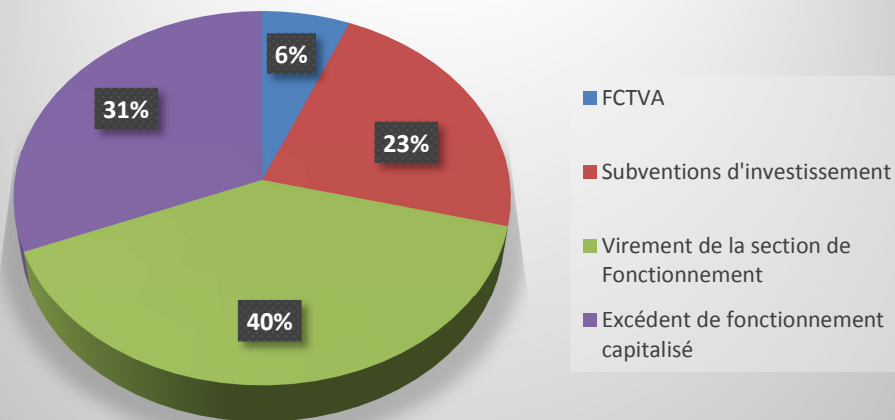
Dépenses de Fonctionnement



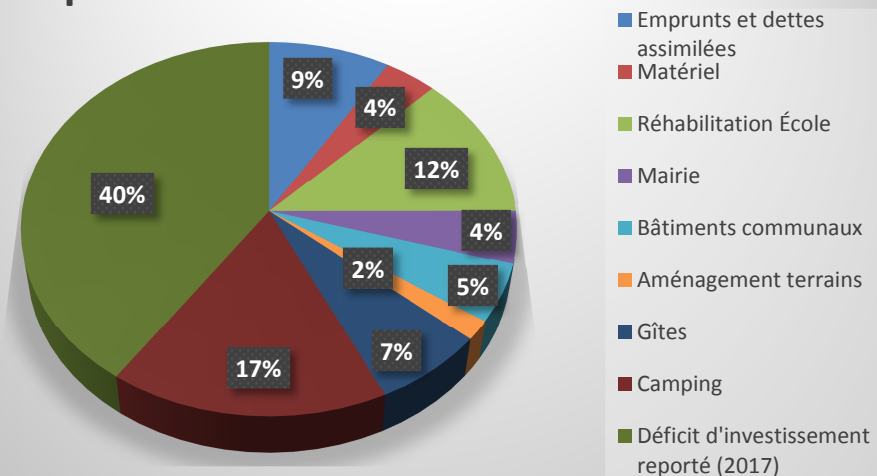
Section d'Investissement

RECETTES	239 121,79	%	DÉPENSES	239 121,79	%
FCTVA	15 000,00	6	Emprunts et dettes assimilées	20 800,00	9
Subventions d'investissement	54 080,33	23	Matériel	9 000,00	4
Virement de la section de Fonctionnement	95 800,00	40	Réhabilitation École	29 941,33	13
Excédent de fonctionnement capitalisé	74 241,46	31	Mairie	10 741,52	4
			Bâtiments communaux	12 000,00	5
			Aménagement terrains	4 000,00	2
			Gîtes	16 157,94	7
			Camping	40 000,00	17
			Déficit d'investissement reporté (2017)	96 481,00	40

Recettes d'Investissement



Dépenses d'Investissement



COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2017

SECTION D'EXPLOITATION : Excédent : 20 802,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Excédent : 1 071,66 €

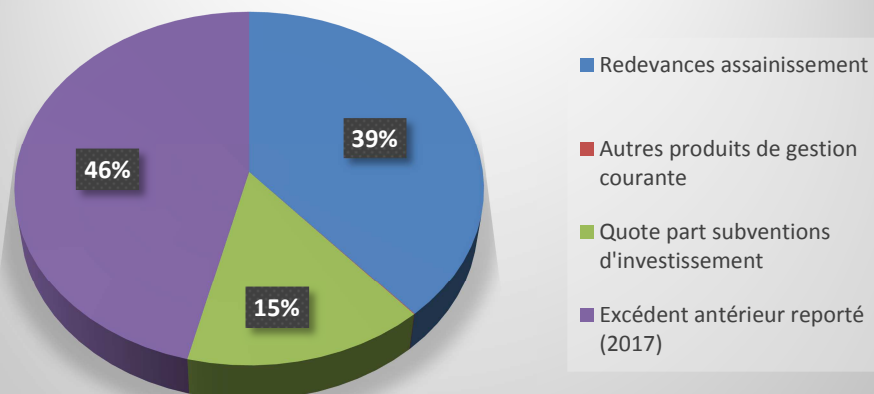
RÉSULTAT : 21 874,13 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

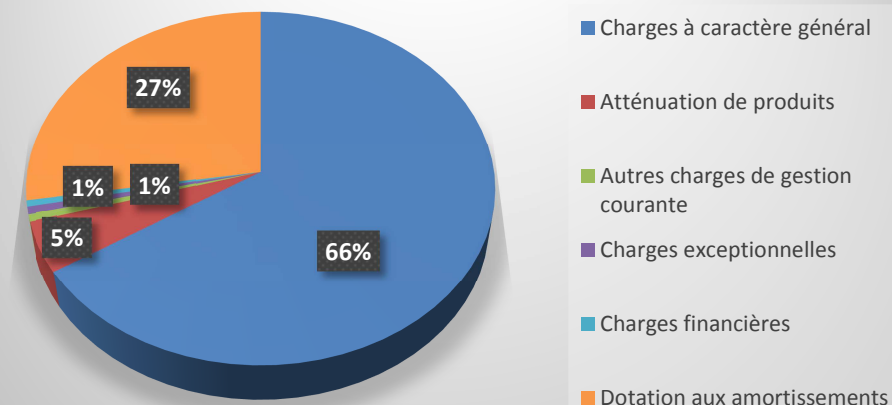
Section d'exploitation

RECETTES	45 078,47	%	DEPENSES	45 078,47	%
Redevances assainissement	17 400,00	39	Charges à caractère général	29 702,47	66
Autres produits de gestion courante	20,00	0	Atténuation de produits	2 100,00	5
Quote part subventions d'investissement	6 856,00	15	Autres charges de gestion courante	300,00	1
Excédent antérieur reporté (2017)	20 802,47	46	Charges exceptionnelles	300,00	1
		0	Charges financières	257,00	1
			Dotation aux amortissements	12 419,00	28

Recettes d'exploitation



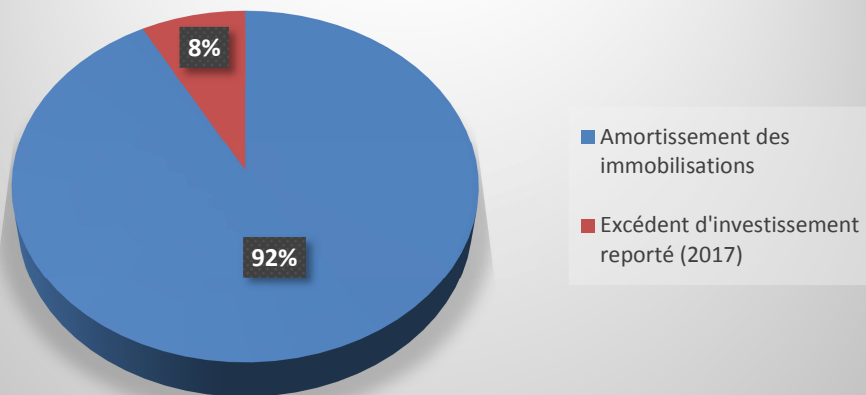
Dépenses d'exploitation



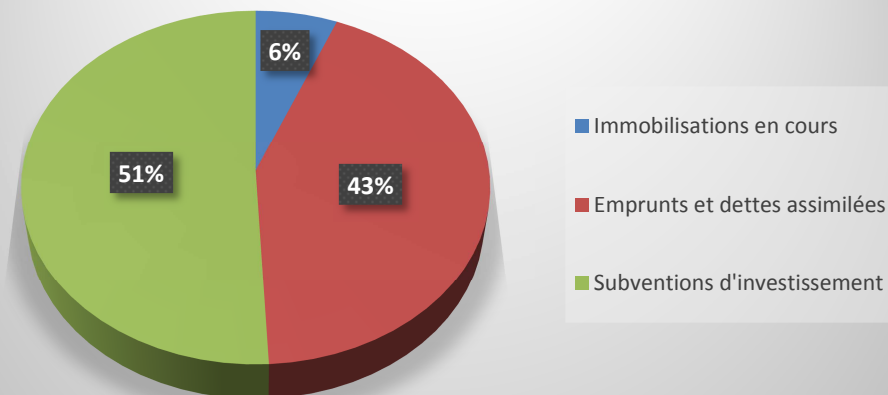
Section d'investissement

RECETTES	13 490,66	%	DEPENSES	13 490,66	%
Amortissement des immobilisations	12 419,00	92	Immobilisations en cours	834,66	6
Excédent d'investissement reporté (2017)	1 071,66	8	Emprunts et dettes assimilées	5 800,00	43
sub	0,00	0	Subventions d'investissement	6 856,00	51
					0

Titre du graphique



Dépenses d'Investissement



Le compte Administratif est dressé par le Maire et le compte de Gestion est dressé par le Trésorier.

📁 Les documents concernant les budgets peuvent être consultés en Mairie.



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 avril 2018

1- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2017

Après avoir examiné le compte Administratif et le compte de gestion Assainissement 2017, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian POTHEAU adopte à l'unanimité des membres présents le compte Administratif et le compte de gestion Assainissement qui s'équilibrent comme ci-dessous :

- Section d'exploitation	: Excédent	: 20 802,47 €
- Section d'Investissement	: Excédent	: 1 071,66 €
- <i>Résultat</i>		<i>21 874,13 €</i>

2- BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018

Le budget primitif assainissement 2018 est adopté à l'unanimité.

- Section d'exploitation	: 45 078,47 €
- Section d'Investissement	: 13 490,66 €

3- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION PRINCIPAL 2017

Après avoir examiné le compte Administratif et le compte de gestion 2017, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian POTHEAU adopte à l'unanimité des membres présents le compte Administratif et le compte de Gestion qui s'équilibrent aux sommes ci-dessous :

- Section de Fonctionnement	: Excédent	: 266 512,18 €
- Section d'Investissement	: Déficit	: 96 481,00 €
- <i>Résultat</i>		<i>170 031,18 €</i>

4- BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018

Le Budget primitif 2018 présenté par M. Le Maire est adopté à l'unanimité.

- Section de Fonctionnement	: 588 864,72 € Dépenses et Recettes
- Section d'Investissement	: 239 121,79 € Dépenses et Recettes

5- VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Vu l'état de notification des taxes d'imposition de l'année 2018,

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de ne pas appliquer d'augmentation et fixe les taux des taxes directes locales pour 2018 comme suit :

Taxe d'Habitation	: 6.75 %
Taxe Foncière (bâti)	: 7.78 %
Taxe Foncière (non bâti)	: 40.38 %

Le Produit fiscal attendu est de 67 926 €.

6- ÉTUDE DE DEVIS

Remplacement des débroussailleuses

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il conviendrait de remplacer les deux débroussailleuses.

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal,

- RETIENT la proposition de la SAS MARMION à Chéniers d'un montant de 1 098,33 € HT soit 1 318,00 € TTC ;

7- CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN STAND DE PÉDALOS SUR LA PLAGE DU BOURG D'HEM

Monsieur le Maire explique que M. SZWEC Jacky, demeurant 37 rue de la Fragerie - Commune de Bosmie L'Aiguille, gérant de la buvette à la plage sollicite l'autorisation de louer des pédalos à partir d'un stand basé sur la plage du Bourg d'Hem.

M. le Maire propose par conséquent qu'une convention soit signée avec M. SZWEC, au titre de l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- fixe le montant de la redevance à 200 € pour l'année 2018,

- adopte le projet de convention à intervenir entre la Commune du Bourg d'Hem et M. SZWEC Jacky,

- précise que cette convention sera conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er avril 2018.

8- PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ 2018-2019

Le Conseil Municipal prend connaissance du plan de formation mutualisé pour l'année 2018.



BREVES

ACCA – CONCOURS DE PÉTANQUE



Le 08 juillet l'ACCA du Bourg d'Hem organise son Trophée de pétanque au stade. Le concours se déroulera en 4 parties. Le jet du but se fera à 14 heures. Les inscriptions sont gratuites

CONCERT DE NOS AMIS DE VILLEBASTON



Le vendredi 05 janvier 2018, la chorale de la « Roseraie de Sacha » nous a, une fois de plus, enchanté par la magnifique prestation qu'elle nous a offerte dans la petite église du Bourg d'Hem.

Nous remercions encore une fois, la générosité de nos amis qui ont fait un don de 400 euros à la Commune à l'issue de ce concert.



TRI SELECTIF

Devant le nombre croissant d'incivilités dans le cadre du tri sélectif au niveau des différents emplacements de nos containers et afin de réfréner les ardeurs des différents contrevenants, nous avons décidé d'installer des caméras. Certes vous ne les verrez pas, mais vous, vous serez vus. Il est parfaitement inadmissible de déposer n'importe quoi (vieux meubles, ferrailles et autres objets qui n'ont rien à voir avec les ordures ménagères) n'importe où et n'importe comment, alors que nous disposons de structures gratuites (déchetteries) où l'on vous accueille gentiment et où l'on vous aide si besoin.



L'an prochain, le problème ne se posera plus car dans le cadre de la TEOMI les containers seront pucés et par conséquent les réfractaires seront identifiés.

Quant aux containers collectifs, ils fonctionneront avec une carte individuelle. Alors prudence.

MARIAGE

Le 17 mars, Christelle JOUANNE et Christian HERIOT se sont unis à l'église du Bourg d'Hem. À l'issue de la cérémonie un don de 100 € a été fait à l'attention de l'école. Nous les remercions chaleureusement.

Quelques brèves nouvelles de l'ACCA du BOURG D'HEM

Le 10 Juin 2018 à 10h s'est tenue à la salle communale du BOURG d'HEM, l'assemblée générale de notre ACCA en présence du maire de la commune J.L BATHIER et de très nombreux sociétaires, sous la présidence de P. BONNYAUD.

Le président présente son rapport moral faisant état d'une saison de chasse satisfaisante en ce qui concerne le chevreuil mais désastreuse pour le sanglier (seulement un mâle de 80kg). Le bilan concernant le petit gibier n'est pas meilleur malgré la destruction d'une douzaine de renards en battue et en déterrage.

La parole est ensuite donnée au trésorier G.GRANDEAU qui présente un bilan détaillé des dépenses et recettes et contrairement à l'année précédente un léger bénéfice a été réalisé grâce à la soirée organisée par l'ACCA en mars dernier qui a connu un vif succès et qui devrait encourager les organisateurs à renouveler cette manifestation.

Le président annonce ensuite l'organisation le dimanche 08 juillet 2018 d'un concours de pétanque (inscription gratuite) au stade du BOURG D'HEM ouvert à tous avec buvette et sandwiches.

Le bureau du conseil d'administration reste inchangé :

Président : P.BONNYAUD

Vice-président : M.ROSSIGNOL

Trésorier : G.GRANDEAU

Trésorier adjoint : M.BLONDET

Secrétaire : J.L.JOLIVET

Secrétaire adjoint : G.MILLET

L'assistance n'ayant plus de questions, le président lève la séance et donne rendez-vous à tous pour le « pot de l'amitié ».

Quelques photos de l'assemblée.



ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ EN DESTINATION OUEST CREUSE

LUNDI

Pot d'accueil

- > A l'Office de Tourisme de Dun le Palestel
- > De 10h à 12h30
- > Tarif: Gratuit, sans résa
- > 05 55 89 24 61

Le Rallye Selfie

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarifs : 2€ par personne, 5€ par famille.
- > 05 55 89 24 61

Carnet de voyage

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif: 1€ le carnet
- > 05 55 89 24 61

MARDI

Visite Guidée de la Forteresse de Crozant

- > De 14h30 à 16h30
- > Tarifs : 4€ adulte, 3€ -12ans
- > Inscription obligatoire au plus tard 24h à l'avance
- > Au 05 55 89 24 61

Rallye Selfie

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarifs : 2€ par personne, 5€ par famille.
- > 05 55 89 24 61

Carnet de voyage

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif: 1€ le carnet
- > 05 55 89 24 61

MERCREDI

Visite de la cartonnerie Jean à la Celle Dunoise

- > Uniquement les mercredis 19/07, 02/08 et 16/08
- > De 14h30 à 15h30
- > Tarif: Gratuit
- > Inscription obligatoire au plus tard 24h à l'avance
- > Au 05 55 89 24 61

Visite de l'Abbatiale de Bénévent l'Abbaye

- > Les mercredis du 11 Juillet au 22 Août
- > A 10h30
- > Tarifs : adultes : 4 €, -12 ans : gratuit
- > Inscription obligatoire au plus tard 24h à l'avance
- > Au 05 55 62 68 35

Visite de la vieille ville de La Souterraine

- > Uniquement les mercredis 18/07, 25/07, 01/08, 08/08 et 22/08
- > Rendez-vous à 16h30, place d'Armes, côté entrée de la crypte de l'église.
- > 05 55 89 23 07

Rallye Selfie

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.
- > Tarif : 2€ par personne, 5€ par famille.
- > 05 55 89 24 61

Carnet de voyage

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif: 1€ le carnet
- > 05 55 89 24 61

JEUDI

Visite de la Commanderie des Templiers de Paulhac

- > A 10h30
- > Tarifs : adultes : 4€, -12 ans : gratuit
- > Inscription obligatoire au plus tard 24h à l'avance
- > Au 05 55 62 68 35

Rallye Selfie

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif : 2€ par personne, 5€ par famille
- > 05 55 89 24 61

Carnet de voyage

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif: 1€ le carnet
- > 05 55 89 24 61

VENDREDI

Rallye Selfie

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif : 2€ par personne, 5€ par famille
- > 05 55 89 24 61

Carnet de voyage

- > Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme
- > Tarif: 1€ le carnet
- > 05 55 89 24 61


LES GRANDS RDV DE L'ÉTÉ EN DESTINATION OUEST CREUSE

18
JUILLET
SOIRÉE ASTRONOMIE AVEC TÉLESCOPE

- ▶ La Chapelle Baloue
- ▶ A partir de 21h00
- ▶ Tarif : 3€
- ▶ 05 55 89 24 61



Le Bourg d'Hem
A partir de 19h00
Tarif : 20€/adulte, 15€/12ans
05 55 89 24 61



26
JUILLET
RANDONNÉE GOURMANDE

INSCRIPTION AVANT LE 19/07

03
AOÛT
SOIRÉE ASTRONOMIE AVEC TÉLESCOPE

- ▶ Fleurat
- ▶ A partir de 21h00
- ▶ Tarif : 3€
- ▶ 05 55 62 68 35



16
AOÛT
RANDONNÉE GOURMANDE

- ▶ Saint Goussaud
- ▶ A partir de 19h00
- ▶ Tarif : 20€/adulte, 15€/12ans
- ▶ 05 55 89 24 61



INSCRIPTION AVANT LE 10/08

Saint Priest la Feuille
A partir de 21h00
Tarif : Gratuit
05 55 62 68 35

10
AOÛT
SOIRÉE ASTRONOMIE - NUIT NATIONALE DES ÉTOILES

